

## Conseil d'établissement – École Pierre-de-Coubertin

20 janvier 2020, 19 h  
3e séance du conseil



### Membres du conseil d'établissement

<b>Parents</b>	Brutus, Sarah	Présente
	Cabello, Maria	Présente
	Dorion, Marie-Ève	Présente
	Galarneau, Jean-François	Absent
	Servant, Michel	Présent
	Tanguay, Véronique	Présente
<b>Enseignants</b>	Chaumont, Normand	Présent
	Turcotte, Isabelle	Présente
	Valois, Karine	Présente
<b>Personnel de soutien</b>	Morin, Lucie	Absente
<b>Service de garde</b>	Pelletier, Manon	Présente
<b>Direction</b>	Amirouche, Abdenour	Présent

**Secrétaire à la séance du conseil d'établissement :** madame Karine Digiacomo Donato

### 1. Introduction

#### 1.1 Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 19 h 11.

PdC20012020-01 Il est proposé par madame Manon Pelletier, appuyé par madame Sarah Brutus.

#### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Isabelle Turcotte propose au point « Divers » l'ajout des points suivants :

- 9.2 - Photos finissants
- 9.3 – Bénévolat 6<sup>e</sup> année

Monsieur Amirouche propose que le point 3.11 devienne 10 et la levée de l'assemblée devient point 11.

PdC20012020-02 Il est proposé par madame Manon Pelletier, appuyé par madame Sarah Brutus et **RÉSOLU** que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications apportées.

#### 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal 25 novembre 2019

Une petite coquille de numérogie est notée au point 3.21 qui devrait se lire 3.22. La correction sera apportée.

PdC20012020-03 Il est proposé par madame Maria Cabello, appuyé par madame Sarah Brutus.

### 2. **Période réservée au Public**

Aucune présence d'un membre du public dont, aucun ajout à ce point.

### **3. 3.1 Mise en œuvre du projet éducatif, actions pédagogiques entreprises**

Le projet éducatif est d'une durée de 3 ans dont, jusqu'en 2022. Les actions pédagogiques en mathématiques prioritaires au 2<sup>e</sup> & 3<sup>e</sup> cycle chapeauté par madame Karine Valois, enseignante-ressource et la conseillère pédagogique en mathématiques.

Nos partenariats joints à notre projet sont :

- Pédiatrie sociale pour la maternelle (motricité fine);
- Projet Club de natation, la convention est signée avec le club;
- Résidence Angelica, monsieur Normand Chaumont fera le suivi.
- Il est suggéré de mettre de l'avant les différentes activités en lien avec les partenaires sur le site Web de l'école comme outil de diffusion (capsule, article, etc.)..

### **3.2 Projet ESTIME et projet Croque-santé**

Projet Estime

Ce projet prendra son envol au début du mois de février.

Projet Croque-santé

Nous avons reçu la somme de 1 000 \$ pour le projet « croque-santé ». Cette somme servira le 13 février 2020 à offrir à tous les élèves de l'école un déjeuner « santé ».

### **3.3 Dépôt du budget 2019-2020 et mesures dédiées/protégées**

Monsieur Amirouche nous présente le budget pour l'année 2019 – 2020 et remercie les membres du conseil d'établissement pour leur consultation en lien avec les mesures dédiées et protégées.

PdC20012020-04

Il est proposé par madame Véronique Tanguay, appuyé par madame Sarah Brutus et approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement.

### **3.4 Soirée d'admission primaire et maternelle**

La soirée d'admission se déroulera le 23 janvier 2020. Les parents peuvent retrouver toutes les informations sur le site concernant le déroulement ainsi que la documentation qu'ils doivent compléter.

La journée des ateliers pour les maternelles sera le 12 février 2020 avec le support du personnel de l'école ainsi que la présidente du conseil d'établissement.

### **3.5 Semaine de valorisation du personnel (du 3 au 7 février)**

Du 3 au 7 février 2020, l'OPP assurera comme les années passées des périodes de surveillances pour les enseignants(es) durant cette semaine. Un comité a été mis sur pied par l'OPP et dès que possible monsieur Michel Servant communiquera les noms à monsieur Amirouche.

### **3.6 Réaménagement de la rue Armand-Lavergne**

Monsieur Amirouche a assisté à une consultation sur le réaménagement possible de la rue Armand-Lavergne. Un projet pour déplacer la zone de débarcadère pour cette zone pourrait être présenté ultérieurement.

### **3.7 Suivi du déploiement du nouveau code de vie**

Le code de vie inclut toutes les sphères de l'école (service de garde, spécialistes, classes, etc). Le suivi de madame Manon Pelletier sur le volet 1 et le début du volet 2 est la coopération.

### **3.8 Présentation des sorties éducatives**

Les enseignantes doivent compléter le formulaire qui se trouve au secrétariat pour le bénéfice du conseil d'établissement. Le 1<sup>er</sup> cycle ira au Théâtre à la maison culturelle le 10 février prochain.

### **3.9 Procédure de l'analyse d'eau dans l'école**

Le mercredi 29 janvier 2020 aura lieu l'analyse de l'eau. Une note sera émise au personnel de l'école. Monsieur Amirouche s'engage à faire le suivi au prochain conseil d'établissement.

### **3.10 Circulation des parents dans l'école**

Afin d'assurer la sécurité à l'intérieur de l'école tout en conservant une proximité et accessibilité pour les familles, il est proposé que des cocardes « visiteurs » seront requises lors d'une circulation dans l'école. Des affiches sont apposées aux entrées et des cocardes seront disponibles au secrétariat et service de garde. Le tout sera mis en place dans les prochains jours.

PdC20012020-05

Il est proposé par madame Maria Cabello et appuyé par madame Sarah Brutus.

## **4. Points de la présidente**

### **4.1 Suivi sécurité autour de l'école**

Pour faire suite au partage d'une pétition sur la sécurité autour de l'école par Jean-François Galsarneau et communiqué aux parents via un courriel en décembre dernier. Nous avons reçu une belle réponse de plusieurs parents avec des témoignages et des idées de solutions.

Afin de faire avancer le projet, il est proposé de créer un comité de consultation afin de consigner les idées, de faire un plan d'action et de le présenter au conseil d'établissement et ultimement au conseil de l'arrondissement. Le comité sera présidé par mesdames Marie-Ève Dorion et Sarah Brutus.

### **4.2 Communication**

Suite aux commentaires des parents quant à la confusion lors d'activités spéciales, départs hâtifs etc (ou aux délais de transmission de l'information), un moment d'échange s'est tenu en fonction de monsieur Amirouche et mesdames Manon Pelletier et Danielle Quintal, secrétaire de l'école. Il a été discuté de transmettre toutes les informations via le site web.

Madame Danielle Quintal a déjà ajouté plusieurs dates importantes jusqu'à la fin de l'année. Une communication sera envoyée aux parents avec les directives visuelles pour montrer où retrouver les informations.

Il est aussi proposé de faire un rappel aux parents lors des AGA à chaque début d'année.

## **5. Service de garde**

### **5.1 Sorties à venir**

- 23 janvier 2020 Carnaval d'hiver (à l'école)
- 12 février 2020 Glissades des Pays d'en haut

### **5.2 Semaine de relâche**

Un sondage sera transmis aux parents afin de voir s'il y a lieu l'ouverture du service de garde durant la semaine de relâche.

## **6. Éducation physique**

### **6.1 Retour sur les présentations de gymnastique**

Monsieur Normand Chaumont aimerait procéder à un sondage auprès des membres du conseil d'établissement afin de valider si la formule actuelle plaît ou si des modifications seraient à envisager. Les membres apprécient beaucoup la formule actuelle et apprécie ce beau moment.

### **6.2 Retour sur le spectacle de Noël**

Encore une fois, un bel évènement où furent jumelées danse et musique.

### **6.3 Séquence des sports collectifs**

Pour les sports d'équipes voir sur les dates sur le site. Pour le festival des sports collectifs, ceci se déroulera le 21 février 2020.

Le concours de dessin (le plus grand sportif) est actuellement en cours parmi les élèves jusqu'au 27 janvier 2020. Le dessin gagnant sera reproduit sur les chandails souvenirs.

## 6. **Éducation physique (suite)**

### 6.4 **Classe-nature 2019-2020**

Un beau moment attendu par tous. Des bénévoles seront requis pour le départ du lundi de la classe-nature ainsi que le retour afin d'emporter et rapporter les bagages. Une consultation via l'OPP sera effectuée afin de trouver deux chauffeurs bénévoles pour les camions cubes.

## 7. **Comité de parents**

Monsieur Michel Servant a discuté du BAE. Il a fait un retour sur le parascolaire offert par le BAE dans l'école et de la nouvelle formule d'inscription. Maintenant, sur les inscriptions, aucun jour n'y figure quand se dérouleront les activités. La formule sera modifiée sous peu selon monsieur Amirouche.

## 8. **OPP**

### 8.1 **Cinéjama**

Les bénévoles se consulteront afin de déterminer une date pour l'activité qui se déroulera en fin d'année scolaire. Un comité s'occupera de l'organisation. Une proposition est soulevée, lorsque le calendrier scolaire 2020-2021 sera connu, de fixer une date pour tenir l'activité lors du début de l'année scolaire prochaine.

### 8.2 **Soirée vins et fromages**

Des remerciements sont faits auprès de madame Chantal Knobbe pour le partage de ses notes lors de l'édition de l'an dernier. Un comité est mis en place et une première rencontre aura lieu durant la 1<sup>ère</sup> semaine de février.

### 8.3 **Fête des finissants**

La date retenue pour la fête des finissants est le 19 juin 2020. Mesdames Isabelle Turcotte et Maria Cabello vont se rencontrer pour organiser le tout. Un comité est formé avec l'OPP.

### 8.4 **Kermesse**

La date retenue est le 23 juin 2020. Le responsable pour l'organisation de cet évènement sera monsieur Michel Servant. Il est entendu de reconduire la formule de l'an dernier (activité, jeu gonflable dans la cour).

### 8.5 **Friperie**

Monsieur Michel Servant propose la tenue d'une vente de vêtements usagés dans les prochaines semaines. Les membres de l'OPP devront prendre en charge la récolte des biens usagés ainsi que la période des ventes. Monsieur Michel Servant consultera l'OPP et une communication sera préparée pour informer les parents.

## 9. **Divers**

### 9.1 **Photos finissants**

Le 19 mars 2020 aura lieu la séance de photo pour les finissants.

### 9.3 **Bénévolat 6e année**

Au cours de l'année scolaire, les 6e année font des activités de bénévolats auprès des personnes âgées. La première activité s'est déroulée en décembre dernier et une autre est au programme prochainement (jeux de société). Ce sont de beaux moments pour les élèves ainsi que les personnes âgées. Bravo pour cette belle initiative.

## 10. **Critère de sélection de la direction d'école devient point 10**

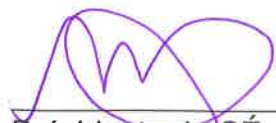
Le conseil d'établissement ayant déjà révisé le formulaire en 2015, le conseil d'établissement s'entend à conserver la même formule qui doit être remise avant le 3 avril 2020.

Madame Marie-Ève Dorion créera le compte-rendu qui sera communiqué aux membres du conseil par voie électronique pour l'approbation avant l'envoi officiel.

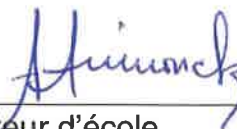
## 11. **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Maria Cabello propose la levée de l'assemblée et appuyée par madame Karine Valois à 21 h 49.

Pierre-De-Coubertin, le 30 janvier 2020



Présidente du CÉ  
Marie-Ève Dorion



Directeur d'école  
M. Abdennour Amirouche

**École : Pierre-de-Coubertin**  
**Réseau : Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies**

**Proposition du directeur concernant le budget pour l'année scolaire 2019-2020**

- Attendu les dispositions des articles 95, 96.24 et 276 de la Loi de l'Instruction publique :

**95.** Le conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école, et le soumet à l'approbation de la commission scolaire. (À LA CSPÎ, LE SOUMETTRE À VOTRE DIRECTEUR DE RÉSEAU)

**96.24.** Le directeur de l'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au conseil d'établissement pour adoption, en assure l'administration et en rend compte au conseil d'établissement.

Le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par la commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres.

Le budget approuvé de l'école constitue des crédits distincts au sein du budget de la commission scolaire et les dépenses pour cette école sont imputées à ces crédits.

En cas de fermeture de l'école, les surplus et les fonds de celle-ci, le cas échéant, deviennent ceux de la commission scolaire.

**276.** La commission scolaire approuve le budget des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes.

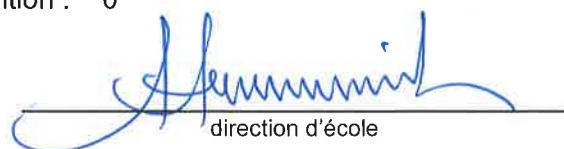
Le budget d'un établissement est sans effet tant qu'il n'est pas approuvé par la commission scolaire. Toutefois, la commission scolaire peut autoriser un établissement, aux conditions qu'elle détermine, à engager des dépenses qui n'ont pas été approuvées.

- Attendu que les employés ont été consultés selon les modalités prévues dans les ententes collectives ;

Il est proposé par la directrice que les membres du Conseil d'établissement acceptent la proposition suivante concernant le budget 2019-2020 de l'école et qu'ils autorisent à soumettre ce projet adopté à la commission scolaire (M. Luc Noël) pour approbation :

Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0

  
Présidente du conseil d'établissement

  
direction d'école

Date : 20-01-2020